

Paraît lorsque la  
Municipalité le juge  
nécessaire

(Affiché dans les trois  
villages et publié sur le site  
communal).

N° 04/2014

## INFORMATIONS OFFICIELLES

[www.goumoens.ch](http://www.goumoens.ch)  
[greffe@goumoens.ch](mailto:greffe@goumoens.ch)

Commune de  
Goumoëns



### Municipalité - dicastères

Suite à l'élection de Mme Annie Marguerat et M. Philippe Jamain, la nouvelle répartition des dicastères et les nouveaux numéros de téléphone sont les suivants :

Administration générale, finances et police	<b>Jean-Luc Bezençon, Syndic</b>	021/886.15.40
Forêts, écoles, STEP, sports, culture et agenda 21	<b>Nicolas Dutruy, vice-Syndic</b>	021/886.15.43
Bâtiments communaux, voirie, routes et éclairage public	<b>Pascal Jaermann</b>	021/886.15.44
Gestion des déchets, domaines, chemins, paroisses, cimetières, pompiers et PCI	<b>Annie Marguerat</b>	021/886.15.42
Police des constructions, SI (eaux, épuration), EFAJE et affaires sociales	<b>Philippe Jamain</b>	021/886.15.41

### Eté 2014 – Plan canicule

Nous rappelons ici que les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais que les seniors sont plus particulièrement touchés.

Faiblesse, confusions, vertiges, nausées et crampes musculaires sont les symptômes possibles d'un coup de chaleur, il faut agir immédiatement !

#### *En présence de signaux d'alerte :*

*Appelez le médecin traitant,*

*S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0848 133 133*

*En cas d'urgence appelez le 144.*

#### Conseils en cas de grandes chaleurs :

##### 1. **Se reposer... rester au frais...**

Rester chez soi, réduire l'activité physique.

##### 2. **Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir...**

Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit... Porter des vêtements clairs, amples et légers... Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps.

##### 3. **Boire régulièrement... manger léger...**

Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif... Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers... Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique.

*Merci à chacun d'être attentif !*

### **Conseil communal**

Dans son assemblée du lundi 12 mai 2014, le Législatif a :

- Accepté le préavis municipal n° 02/2014 relatif à la création de deux appartements dans l'ancienne Maison de commune à Eclagnens ainsi que la demande de crédit de Fr. 305'000.00 y relative
- Elu M. Philippe Duperrex à la vice-présidence
- Elu M. André Strautmann membre suppléant à la commission de gestion.

### **Centre de tri -Troc-mobile**

La Municipalité rappelle que seuls les objets en bon état (propres et pas cassés !) peuvent y être amenés. En cas de doute, se référer aux instructions affichées sur la porte du Troc-mobile ou alors, se renseigner auprès des surveillants MM. Romanens et Perey.

### **Centre de tri – bennes à verres**

La Municipalité rappelle à nouveau qu'il y a lieu de trier les verres par couleurs... Par conséquent, le verre brun va dans la benne à verre brun et le verre vert va dans la benne à verre vert... Merci !

La Municipalité